

L'OFFICIEL DE LA FRANCHISE

Numéro 122
Juin 2012

LE MENSUEL DE LA FRANCHISE ET DES RÉSEAUX COMMERCIAUX

AUTOCREA



Autocrea a vu le jour au début des années 2000. La société est spécialisée dans la création et la diffusion de sets de table publicitaires dans les brasseries et les restaurants. Le réseau s'est lancé en franchise en 2010, avec un contrat de cinq ans et un droit d'entrée de 14 500 euros. L'investissement est d'environ 25 000 euros, dont 10 000 euros d'apport. Le réseau regroupait, en mai 2012, 33 unités en France dont 8 en propre.